



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 octobre 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 octobre 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris à la suite de la déclaration que le Représentant permanent de la République d'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies a faite à la réunion du Conseil de sécurité tenue le 28 septembre 2022 au titre de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne », au cours de laquelle il a formulé des allégations injustifiées et sans fondement à l'encontre de la République islamique d'Iran, que je réfute catégoriquement par la présente.

Comme indiqué dans la lettre datée du 10 septembre 2022 adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité ([S/2022/685](#)), la République islamique d'Iran nie catégoriquement toute implication dans la cyberattaque présumée contre l'infrastructure de l'Albanie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Amir Saeid **Iravani**

